

Équipe Mobile de Gériatrie (EMG)

Les Équipes Mobiles de Gériatrie (EMG) sont des unités transversales d'expertise gériatrique médico-psycho-sociale. Elles peuvent intervenir en intra-hospitalier – dans les services polyvalents ou les urgences – ou en extra-hospitalier – en particulier dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).



MODALITÉS D'ACCÈS

Public concerné et critères d'admission: Les équipes mobiles interviennent auprès des personnes âgées de 75 ans et plus (sauf exception) et polyopathologiques.

Lieu d'intervention des EMG :

- Service d'Accueil et d'Urgences (SAU) ;
- services hospitaliers polyvalents ;
- EHPAD conventionnés du secteur de proximité.

Il peut y avoir une collaboration avec le(s) Réseau(x) de santé/DAC implanté(s) sur le secteur pour les interventions en EHPAD.

Comment faire la demande: Les EMG interviennent à la demande des professionnels. Concernant les SAU, des passages réguliers de l'EMG sont habituellement organisés pour venir en appui des équipes pour les patients âgés fragiles de plus de 75 ans.



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Statut et financement: Les EMG sont des dispositifs publics, rattachés à une Unité de Gériatrie Aiguë (UGA) d'un établissement hospitalier.

Elles sont financées par l'Assurance Maladie et soumises à une autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Participation du public: Les soins des EMG sont entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie.

Professionnel-le-s de la structure: Les EMG sont composées de gériatres et d'infirmier-ère-s. Selon les EMG, l'équipe peut être complétée d'un-e psychologue et d'un-e ergothérapeute.

MISSIONS ET MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les EMG ont pour objectif principal d'améliorer la prise en charge des personnes âgées par l'intermédiaire d'une évaluation gériatrique médico-psycho-sociale de la personne. Elle comporte les actions suivantes :

- diagnostic et avis thérapeutique ;
- participation à l'élaboration du projet de soin et de vie (incluant la préparation de la sortie) ;
- préconisation des aides à mettre en place et suivi des patients et de leurs aidants si nécessaire ;
- orientation vers d'autres dispositifs : Unité de Gériatrie Aiguë (UGA), Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD), Hospitalisation À Domicile (HAD), etc.

Les EMG conseillent, forment et informent les équipes soignantes en vue d'une harmonisation des pratiques.

L'intervention des EMG en EHPAD permet aussi de limiter, si possible, les passages aux urgences en proposant une admission directe ou une prise en charge rapide en ambulatoire.